



## AU FAIT

# LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 27 OCTOBRE 2020

### CONSEILS D'ÉCOLE

Lors de la précédente rencontre organisationnelle, le conseil d'administration avait fixé la date de la rencontre des présidences des Conseils d'école du CSCE pour le 24 novembre. Il s'avère que la rencontre de novembre doit être dévouée à la présentation du rapport du comité de vérification. La rencontre des présidences de conseils d'école sera donc reportée au 26 janvier 2021 à 15h30. Cette rencontre a pour but de revoir la directive administrative modifiée ainsi que de permettre à chacun de s'exprimer sur leurs célébrations et leurs défis. La Fédération des parents francophones de l'Alberta a publié fin septembre un nouveau Guide de référence pour les conseils d'école qui rend explicite le rôle des conseils d'école en vertu de la *Education Act*.

### PLAN SANITAIRE DE RELANCE

Le Plan de relance du Conseil scolaire Centre-Est conformément aux mesures sanitaires liées à la COVID-19 a été révisé en date du 14 octobre 2020. Celui-ci reflète les nuances

apportées aux exigences imposées depuis quelques semaines par la Dre Hinshaw et Alberta Education.

### PILIERS DE RESPONSABILISATION

Le rapport résume les réponses des élèves, des enseignants et des parents dans le sondage de satisfaction qui a été effectué en février 2020. L'ensemble des résultats demeure constant et positif. Il est important de noter qu'il n'y a pas de résultats enregistrés en juin 2020 pour les tests de rendement et les examens du diplôme, en raison de la pandémie. En général, tous semblent s'accorder sur le fait que les écoles du CSCE sont sécuritaires et bienveillantes. De plus, chacun des groupes sondés se dit satisfait ou très satisfait que les élèves du CSCE soient bien préparés pour le monde du travail. Le nombre d'élèves qui se qualifient pour la Bourse Rutherford continue d'être très élevé. Fait à noter, le taux de réponse des parents est relativement faible dans certaines écoles.



Des rencontres auront lieu dans chacune des écoles afin de décortiquer les résultats et réfléchir, collectivement, à des stratégies pouvant pallier aux défis locaux identifiés.

### PROJETS D'IMMOBILISATION

L'installation de caméras vidéo destinées à soutenir la sécurité des édifices à l'École du Sommet et à l'École Beaux-Lacs est en cours et sera terminée le 31 octobre 2020 comme le prévoit les règles du projet de financement provincial *Capital Maintenance Renewal*. Une nouvelle ronde de projets de ce genre a été annoncée par le ministère de l'Éducation pour l'année scolaire 2020-2021. Le CSCE est en attente d'approbation pour les projets soumis dans cette ronde.

### LETTRE PASTORALE

La lettre pastorale des Évêques de l'Alberta annonce le Dimanche de l'éducation catholique prévu pour le 8 novembre. Le thème est tiré du livre d'Isaïe. Dans le contexte de la pandémie, les mots du prophète nous lancent un message de sollicitude, d'épanouissement prophétique et d'espérance face au défi. « Ceux qui mettent leur espérance dans le Seigneur trouvent des forces nouvelles. » (Isaïe 40, 31). Dans le cadre de leur lettre, les Évêques invitent les croyants et les croyantes à lire leur *Déclaration pastorale sur l'impact de la COVID-19 et un appel au renouveau*.

### GARDERIE COLD LAKE ET PLAMONDON

Une étude de faisabilité sur le potentiel d'ouvrir un service de garde en français à Cold Lake et à Plamondon a été commandité par le Conseil de développement économique de l'Alberta qui servira, entre autres, à déterminer le nombre potentiel de parents qui auront besoin de services de garde en français dans les deux communautés ainsi que d'identifier les partenaires potentiels dans ces projets.

### ÉLECTIONS SCOLAIRES

Des élections scolaires auront lieu à l'automne 2021. Le conseil d'administration a adopté la proposition que le statu quo soit maintenu en ce qui concerne les régions électorales du CSCE pour les élections prévues en Octobre 2021.

### Date de la prochaine réunion du CSCE

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mardi 24 novembre 2020 à 17h.

\*\*\*\*\*

*Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions. Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.*